

RAPPORT MORAL

MI 2020 A FIN 2020

Ce rapport rend compte de l'activité du Bureau et du Comité depuis l'assemblée générale de mi 2020 jusqu'à janvier 2021. Il est présenté sous la même forme que les années précédentes.

Nous invitons les adhérents à lire les comptes rendus des réunions et des audiences, régulièrement publiés dans *L'Agrégation*, ainsi que sur le site internet de notre société.

Cette demi-année fut marquée par deux événements majeurs : la crise du coronavirus qui s'éternise, et le passage d'une présidence à plein temps, rémunérée par l'association, à un président qui reste en exercice dans son établissement.

1.

FONCTIONNEMENT INTERNE

Adhérents, amis et agrégatifs

Le nombre d'adhérents reste un combat de tous les jours. Lors du déclenchement de la crise du Covid, le nombre d'adhésions enregistrées chuta drastiquement pour arriver quasiment à zéro. Tout se passe comme si nos collègues avaient été pris de sidération, puis avaient fait le maximum pour continuer à enseigner dans des bonnes conditions, en oubliant la Société des agrégés. Nous avons procédé à des rappels en septembre, qui commencent à porter leurs fruits. Il faudra persévérer dans cette direction.

Nous regrettons le faible nombre d'amis de la Société. Il faudra, à l'avenir, développer

cette catégorie. De trop nombreux collègues, qui pourraient être intéressés par nos conseils personnalisés, mais qui ne sont pas encore agrégés, ignorent qu'ils peuvent adhérer sous cette catégorie, et faire appel à nous. Là encore, les membres actuels sont les meilleurs ambassadeurs de la Société, et ne doivent pas hésiter à en parler dans leurs établissements.

Les agrégatifs, qui préparent le concours grâce à l'atelier de l'agrégation, ont quasiment disparu. La fin des cours en présentiel, qui avait lieu dans notre local, au 8 rue des Fossés Saint-Jacques, a cassé la dynamique vertueuse, qui avait été engagée sous la présidence de Blanche Lochmann. Malheureusement, cette situation perdurera tant que la crise due à la pandémie durera. Les difficultés engendrées par la fermeture forcée de notre siège sont lourdes de conséquences. En effet, les groupes d'agrégatifs, très dynamiques, constituaient une vitrine de notre association, et donnaient envie à de nombreux agrégatifs, étudiants ou déjà en activité, de nous rejoindre par la suite. Les participants de l'atelier de l'agrégation étaient devenus des ambassadeurs de notre Société. Il faudra, dès que les conditions sanitaires le permettront, recréer des groupes d'agrégation, afin de mettre en relation les agrégatifs, et de former, dans une ambiance amicale et travailleuse, les futurs membres de la Société.

Présidence, Bureau et Comité

Le passage d'une présidente à plein temps et rémunérée par la Société, à un président qui reste en exercice, impose une réorganisation totale et extrêmement profonde de notre manière de travailler. Il est évident que le nouveau président, et ses futurs successeurs, ne pourront jamais être

aussi disponibles que le furent leurs prédécesseurs immédiats. Toute l'organisation du bureau est donc à revoir.

Cette révolution ne pourra pas se réaliser instantanément, elle prendra au moins un mandat.

Sous la direction du Président, les membres du Bureau commencent à s'impliquer de plus en plus dans la gestion de la Société et l'aide aux collègues ; qu'ils en soient remerciés. Néanmoins, ce travail de groupe, pour être efficace, requiert du temps. Nous sommes toujours dans une phase d'apprentissage, qui permet de tester de nouvelles procédures, puis de ne garder que celles qui sont efficaces.

Dans cette nouvelle manière de travailler, le rôle du président reste à affiner. Les statuts précisent qu'il est le seul habilité à représenter la Société des agrégés. Ainsi, les « Affaires étrangères », pour reprendre une analogie gouvernementale parlante pour tous, resteront de son domaine réservé. Dans tous les autres secteurs, le Président devra se comporter en chef d'orchestre, dont les musiciens seront les membres du Bureau, du Comité, et les adhérents, qui souhaiteront s'investir au profit de la Société. La présidence est donc à complètement réinventer.

Le rôle du Comité sera aussi revu. Ses membres élus pourront, eux aussi, participer activement à la vie et à l'animation de la Société des agrégés. Ce chantier de l'organisation du Comité, de sa place dans la Société, et de son action concrète, se déroulera tout au long de l'année 2021.

Tous les adhérents doivent comprendre que la Société des agrégés devient une

association de bénévoles, qui s'engagent, chacun à la mesure de ses envies et de ses capacités, pour faire vivre un idéal commun, rencontrer des collègues, s'enrichir à leur contact, et s'épanouir.

L'organisation des réunions

La crise du Covid nous oblige à mener des réunions, que ce soit pour le Bureau, pour le Comité, ou pour notre prochaine assemblée générale, par visioconférence. Ce mode de fonctionnement, s'il est maintenant bien maîtrisé par tous les acteurs, dégrade néanmoins les rapports sociaux. L'absence de convivialité, de repas partagé, de temps mort qui permettent de faire connaissance avec les nouveaux membres ou de lier des amitiés durables, sont exclus par cette manière de fonctionner. Les réunions sont alors centrées sur les questions à l'ordre du jour, traitées de manière technique. Nous espérons pouvoir revenir, dès que possible, à des réunions en présentiel. Néanmoins, nous garderons la facilité d'organisation des visioconférences, pour les collègues ne pouvant pas se déplacer jusqu'à notre siège ; en particulier ceux qui habiteraient trop loin, qui seraient à mobilité réduite, ou qui ne pourraient pas prendre le temps du transport. Une organisation hybride semble être le meilleur choix dans la suite.

L'Atelier de l'agrégation

L'Atelier de l'agrégation a subi de plein fouet la crise du coronavirus. Ce travail de préparation au concours, qui complète si utilement les préparations universitaires, n'a pas pu se tenir dans nos locaux cette année. Toutefois, il faut noter l'implication, la persévérance, des collègues bénévoles, extrêmement méritants, qui continuent aujourd'hui à faire vivre leur groupe d'agrégatifs par visioconférence. Qu'ils en

soient ici remerciés ! Leurs exemples doivent être une source d'admiration pour nous tous. Toutefois, toutes les disciplines ne se prêtent pas à un tel enseignement avec souplesse ; je pense en particulier aux sciences physiques ou mathématiques, qui requièrent un support écrit, des équations, des schémas, et compliquent énormément toute explication par visioconférence.

2.

COMBATS ET ENGAGEMENTS

Accompagnement des adhérents

L'accompagnement des adhérents s'est exclusivement effectué par voie téléphonique ou électronique. La fermeture de notre siège, pour raisons sanitaires, n'a pas permis d'assurer des permanences physiques.

La Société des agrégés reste toutefois extrêmement dynamique dans l'aide à nos collègues. Nous recevons en moyenne une dizaine de demandes quotidiennes. Je tiens ici à remercier mon prédécesseur, Jean-Michel Leost, qui renseigne un grand nombre de sociétaires. Sa connaissance des arcanes de l'Éducation nationale lui permet de proposer une aide concrète et extrêmement personnalisée aux adhérents. Il a été rejoint dans sa tâche si exigeante, par Stéphanie Aydin, notre trésorière, Anne-Marie Telesinski, notre secrétaire générale, qui gèrent l'adresse internet du secrétariat. Je rappelle qu'elles sont toutes deux en exercice, et assurent leur tâche sur leur temps libre. Je remercie aussi les membres du Bureau qui, dans leur domaine

d'expertise personnelle, acceptent de répondre aux sollicitations des collègues.

Le Président accompagne aussi, par téléphone, les adhérents qui le souhaitent les vendredis.

Dossiers d'actualité

La pandémie de coronavirus demeure le dossier extrêmement important de la fin d'année 2020. Tous les Bureaux, qui se tiennent une fois par mois, abordèrent ce point, sous l'angle de l'efficacité pédagogique, de l'organisation des études ou des passages à la cantine. Le Comité s'est aussi saisi de ce problème : un tour d'horizon des pratiques et des diverses organisations nous permit de faire le point sur les pratiques vertueuses, avec les collègues, qui sont aussi parents d'élèves, et les personnels de direction. Ces retours d'expérience, ces regards croisés nous permettront d'être réactifs et de proposer des améliorations lors de nos rencontres, en particulier avec les services rectoraux. Notre action, dans ce contexte, reste guidée par une demande forte des collègues d'assurer le niveau des élèves et étudiants dont ils ont la charge, tout en travaillant de manière correcte dans un environnement sain.

Le Grenelle de l'enseignement est le second dossier d'importance. La Société des agrégés contribua à la réflexion grâce à un document écrit, qui fut remis aux présidents de groupes. Elle fut également reçue à ce sujet par la directrice adjointe du cabinet de Jean-Michel Blanquer et son conseiller pédagogique.

Le président a aussi participé à une journée avec l'Igésr, à la Direction générale des Ressources humaines de l'Armée de Terre. Ce fut l'occasion de faire un tour des

évolutions actuelles, par exemple l'impact de la réforme du lycée dans les différentes disciplines, l'enseignement de l'EPS, l'évolution des CPGE.

La Société des agrégés continue son action sur les deux grands dossiers emblématiques pour les agrégés : l'affectation prioritaire en lycée et la revalorisation financière. Ces revendications sont réaffirmées dans notre participation au Grenelle de l'enseignement.

3. RAYONNEMENT

Notre bulletin : l'Agrégation

L'Agrégation a maintenant une parution de 4 numéros par an. Les collègues intéressés peuvent se rapporter aux rapports moraux des années précédentes. Cette évolution ne doit toutefois pas nous empêcher de réfléchir sérieusement à l'avenir de cette publication. Si la publication sur papier reste très appréciée des plus anciens, qui trouvent ainsi un lien avec notre association, son articulation avec le site internet doit être repensée. Verra-t-on à l'avenir des rubriques arriver périodiquement sur notre site, tout en étant réservées aux adhérents ? Cette réflexion doit être menée en tenant compte de l'aspect financier de notre publication. En effet, *L'Agrégation* reste un poste majeur dans nos comptes.

De plus, nous expérimentons depuis le numéro de décembre une délégation du poste de rédacteur en chef aux membres du Bureau. Je remercie Blanche Lochmann, Jean-Michel Léost et André Godet pour la réalisation du n° 505, en cours d'impression.

Ils sont les premiers d'une longue série. En effet, l'emploi du temps chargé du Président, qui conserve l'intégralité de son emploi du temps de professeur, ne lui permet pas d'en assurer la charge.

Internet

Le site internet, les pages et groupes Facebook, restent actifs. Nous devons remercier Blanche Lochmann pour son implication dans ce dossier. En effet le Président ne pouvant pas être sur tous les fronts, il est dans l'obligation de déléguer l'animation de ces moyens informatiques à des membres du Bureau ou du Comité. Cela relève du nouveau mode de fonctionnement depuis la rentrée de septembre 2020.

Les associations amies

Les liens avec les associations amies doivent être renforcés, en particulier dans l'optique d'une collaboration sur internet, pour accroître notre présence. On peut par exemple envisager l'apparition de références croisées, afin de générer un flux suffisant de connexions qui permettraient de remonter efficacement dans les classements des moteurs de recherche. La réflexion sera menée dans le courant de 2021.